

DECISION N° 41/23 /MINESEC DU 01 FEV 2023
portant nomination de responsables à titre intérimaire dans les services
déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des
Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,
modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés
à titre intérimaire aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère
des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'ADAMAOUA
DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MBERE

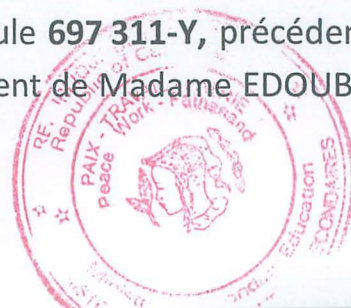
LYCEE DE NGAOUI

Intendant par intérim : Monsieur **ABBO OUSMANOU Hervé**, Professeur Collèges
d'Enseignement Secondaire Général, matricule **A-332 624**, précédemment en service
au Lycée de Dibi, en remplacement de Monsieur **NYAMBALE Rene**, muté.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU CENTRE
DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEFOU ET AKONO

LYCEE D'OTELE

Intendant par intérim : Madame **NGONO Anne Majolie**, Institutrice de
l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **697 311-Y**, précédemment en
service au Lycée Technique d'Obala, en remplacement de Madame **EDOUBE KONDA**,
appelée à d'autres fonctions.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA LEKIE

LYCEE D'OKOLA

Intendant par intérim : Madame **BELA ODILE Claudine**, Institutrice de l'Enseignement Général, matricule **633 313-D**, précédemment en service au CES de Nloundou, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EXTREME-NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DIAMARE

LYCEE DE MASSAKAL

Intendant par intérim : Monsieur **TAOUWE Victor**, Professeur Adjoint d'Ecole Normale d'instituteur, matricule **639 864-J**, précédemment en service à l'ENIEG de Kaélé, en remplacement de Monsieur TAPGA.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LOGONE-ET-CHARI

LYCEE DE ZINA

Intendant par intérim : Monsieur **HASSANE MITRA**, Instituteur de l'Enseignement Général, matricule **633 970-W**, précédemment en service dans le même établissement, en poste.

LYCEE DE LAKA

Intendant par intérim : Monsieur **KAMSOULOU MAMAT MATH**, Contractuel d'Administration, matricule **752 086-Y**, précédemment en service au Lycée Technique de Kousseri, en remplacement de Monsieur MOHAMADOU BABA, décédé.

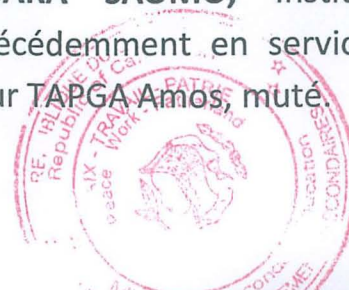
DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-KANI

LYCEE BILINGUE DE MINDIF

Intendant par intérim : Monsieur **ABDOULKADRI KAOU ZAROU**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **L-036 604**, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Monsieur TCHOING.

LYCEE DE GOLONGHINI

Intendant par intérim : Monsieur **DJONGBARA SAOMO**, Instituteur de l'Enseignement Général, matricule **625 116-D**, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Monsieur TAPGA Amos, muté.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-TSANAGA

LYCEE BILINGUE DE HINA

Intendant par intérim : Monsieur **WADJAKWA Suzanne Epse DOBASSOU**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **786 270-C**, précédemment en service dans le même établissement, poste vacant.

LYCEE BILINGUE DE RHUMSIKI

Intendant par intérim : Monsieur **KOGNI NOUHOU**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **D-007 700**, précédemment en service dans le même établissement, poste vacant.

LYCEE DE HOUPOU

Intendant par intérim : Monsieur **DERI Gabriel**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **J-005 229**, précédemment en service dans le même établissement, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES BAMBOUTOS

LYCEE DE BABETE

Intendant par intérim : Monsieur **BEMEN DOLLA Patrick Emeryk**, Maître d'Education Physique et Sportive, matricule **W-036 900**, précédemment Intendant au Lycée Bilingue de Moumée-Marché, en remplacement de Monsieur **NKOUWAP DAIROU**, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU HAUT- NKAM

LYCEE BILINGUE DE BABOUANTOU

Intendant par intérim : Madame **KEDONKOUO Merline**, Institutrice de l'Enseignement Technique, matricule **728 266-U**, précédemment en service au Lycée Technique de Bana, poste vacant.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU KOUNG-KHI

LYCEE BILINGUE DE DJEBEM

Intendant par intérim : Monsieur **NOUBISSI Gaspard**, Instituteur Principal de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **589 292-P**, précédemment Intendant au Lycée de Baboutcheu Ngaleu, en remplacement de Madame NGAKO née DAMDJO Druxyle, mutée.

Article 2.- En dehors des tâches qui leur sont dévolues par les textes réglementaires en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser six (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

Article 3.- Les Chefs d'Etablissement concernés, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 01 FEV 2023

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

AMPLIATIONS

- MINESEC/CAB
- SEESEN
- SG/DRH/DDES CONCERNÉES
- SDACL/INTÉRESSÉS
- ARCHIVES/CHRONO


NALOVA LYONGA, Ph.D

REPUBLIC OF CAMEROON
Paix - Travail - Patrie
Peace - Work - Fatherland
Le Ministre
The Minister
DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES